

## Compte rendu de séance Séance du 5 Septembre 2017

L' an 2017 et le 5 Septembre à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, à la Mairie sous la présidence de  
TRIBOT Philippe, Maire

**Présents** : M. TRIBOT Philippe, Maire, Mmes : HARTZ Marie-Noëlle, JEMIOLO Anita, LEQUIN Maria, MEHLINGER Fanny, MM : COLLARD Benoît, COQUILLARD Gérard, EMONET Emmanuel, MOUGE Gilbert, SEGUÉLAS Rémi.

Excusé(s) : M. RIDEY Patrick

### **Nombre de membres**

- Afférents au Conseil municipal : 11
- Présents : 10

**Date de la convocation** : 29/08/2017

**Date d'affichage** : 29/08/2017

**A été nommé(e) secrétaire** : M. COLLARD Benoît

### **Objet(s) des délibérations**

#### **SOMMAIRE**

DEL05092017-1 - Choix du cabinet pour l'élaboration de la carte communale.

DEL05092017-2 - Parc éolien des Monts II - Convention de passage des câbles.

DEL05092017-3 - Décision Modificative n°1.

DEL05092017-4 - Convention de stérilisation des chats errants avec la Fondation 30 Millions d'Amis.

### **Complément de compte-rendu:**

La séance débute par un exposé de Mme Sandrine KLEIN sur la méthodologie de l'élaboration d'une carte communale.

Puis le Conseil Municipal a décidé:

- de choisir le Cabinet Perspectives Urbanisme et Paysage pour l'élaboration de la carte communale pour un montant de 6 900 € HT.
- d'autoriser le Maire à signer la convention d'indemnisation pour le passage de câbles souterrains avec les sociétés éoliennes pour le parc éolien des Monts II.
- suite à la dissolution comptable du CCAS, d'intégrer le résultat de fonctionnement du CCAS au budget principal de la commune.
- de mettre en place une opération de stérilisation des chats errants sur la commune, et d'autoriser le Maire à signer une convention avec la Fondation 30 Millions d'amis.
- d'accepter la vente de la maison communale au prix de 130 000 €.
- d'étudier un projet d'aménagement d'une tyrolienne pour les enfants de 4 à 12 ans, à côté du terrain multisports, et d'accepter de le financer à hauteur de 10 000 €.
- de prendre note :
  - que c'est Mme Monique WEBER qui à remplacer Mr BARROIS pour la surveillance du car scolaire.
  - du compte rendu de Mr le Maire sur Troyes Champagne Métropole
  - d'un projet de réfection de voirie Ruelle du Prêtre

Séance levée à: 22:30

En mairie, le 12/09/2017  
Le Maire  
Philippe TRIBOT